



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 114786

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'état du changement climatique. Le rapport Stern sur « l'économie du changement climatique », venant après le film « Une vérité qui dérange » illustrant l'action d'Al Gore sur ce sujet, ne fait que confirmer l'ampleur de la menace à laquelle s'est exposée notre civilisation en provoquant par son activité et le recours massif aux énergies fossiles des changements importants dans la composition de l'atmosphère. Il confirme la pertinence de la lutte contre le changement climatique pour les années à venir. Il note avec intérêt que les mesures de politique économique proposées par Nicolas Stern ne se limitent pas aux seuls instruments compatibles avec les lois du marché et qu'il envisage clairement des régulations contraignantes telles que les taxes. Cette analyse conforte le recours à une véritable fiscalité écologique en France et en Europe, en particulier sur les différents usages de l'énergie. Le retour du débat sur ce sujet dans plusieurs pays européens, y compris au Royaume-Uni, éclaire d'un jour nouveau les mérites respectifs des différents instruments dont la palette ne saurait se limiter aux seuls permis d'émission négociables, nettement insuffisants. À la veille de l'ouverture de la conférence de Nairobi sur le climat, ce nouveau rappel à l'ordre doit inciter à la responsabilité l'ensemble des gouvernements pour aboutir rapidement à la signature d'un accord de prolongation de Kyoto. Il faut maintenant engager tous les grands pays émetteurs, et notamment les États-Unis, la Chine et l'Inde jusqu'ici restés à l'écart, dans la voie de la lutte active et effective contre le changement climatique. Enfin, l'ampleur des coûts économiques mis en avant, comme l'importance des changements à mettre en oeuvre, devraient inciter d'urgence le gouvernement français à ne plus se contenter d'un satisfecit sur l'objectif d'une stabilisation des émissions, qui est bien loin de nous placer sur la trajectoire réellement souhaitable : celle d'une division par quatre des émissions à l'horizon 2050 (facteur 4). Une véritable volonté politique doit maintenant se substituer à un « Plan Climat » sans grand moyen ni forte ambition. Il lui demande quelles actions le Gouvernement compte entreprendre pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114786

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13459